



Le Programme MAB

et l'écotourisme



Trouver la voie du tourisme durable

Les Nations Unies ont déclaré l'année 2002 Année internationale de l'écotourisme (AIE) dans le but d'examiner les expériences en matière d'écotourisme dans le monde entier et de renforcer les outils et les cadres institutionnels qui en assurent le développement durable.

Le Programme MAB de l'UNESCO et son Réseau mondial de réserves de biosphère s'efforcent de diriger le tourisme vers une voie plus durable.

Pour ce faire, nous encourageons les initiatives locales, régionales et internationales en collaboration avec d'autres agences des Nations Unies, des organisations internationales, des Pays membres, le secteur privé, des ONG, des communautés locales et des institutions scientifiques.

Les réserves de biosphère sont des sites établis par des pays participant au Programme MAB pour promouvoir la conservation de la biodiversité et le développement durable basé sur la participation des communautés locales et une science adaptée. Ce sont des lieux privilégiés pour expérimenter et développer des modèles innovateurs en matière de tourisme qui bénéficient aux habitants et préservent les cultures, la biodiversité et les valeurs qui leur sont attachées.

De plus, les 409 réserves de biosphère réparties dans 94 pays (formant le Réseau mondial) offrent la possibilité de connaître des expériences des plus enrichissantes en écotourisme.

Le Réseau mondial des réserves de biosphère

pour résoudre

l'équation de l'écotourisme :

Touristes + Biodiversité + Culture + ? = Ecotourisme ?

Après plusieurs décennies de croissance rapide, le secteur du tourisme constitue un intérêt de plus en plus important dans les discussions de développement durable. De par sa nature, le tourisme est ambivalent : il génère des bénéfices, bien connus, mais aussi des problèmes.

En s'adressant souvent aux écosystèmes et aux cultures locales vulnérables – l'industrie de l'écotourisme représente évidemment un défi particulier – c'est la raison principale de la désignation de l'Année internationale de l'écotourisme en 2002 par les Nations Unies. Bien que les bénéfices et les inconvénients, réels et potentiels, soient de mieux en mieux démontrés, on n'est arrivé au niveau international à aucun consensus sur la meilleure manière d'optimiser au maximum les bénéfices nets à long terme du tourisme. Le Programme MAB s'est donc fixé comme objectif de contribuer à atteindre un consensus par le biais de projets de coopération spécifiques et de réseaux internationaux.



Avec 409 réserves de biosphère dans 94 pays, le Réseau mondial de réserves de biosphère constitue un outil unique pour une coopération internationale visant à trouver la voie du tourisme durable par le partage des connaissances, des meilleures pratiques et expériences pour planifier et gérer l'écotourisme.

Parmi les activités MAB en cours dans les réserves de biosphère aux niveaux national, régional et international, on peut citer des projets destinés à tester le Projet PNUE/CBD (Programme des Nations Unies pour l'environnement/Convention sur la diversité biologique) de Lignes directrices internationales pour le tourisme durable, le renforcement des capacités, des programmes de formation, recherche et études de cas sur l'écotourisme. Le MAB est aussi un partenaire actif au sein de la « Tour Operators Initiative » (Initiative des Tours Opérateurs) (TOI) et il travaille en étroite collaboration avec plusieurs autres initiatives de l'UNESCO en matière de tourisme durable allant de la promotion de stratégies pour le développement du tourisme durable destinées à réduire la pauvreté au Sahara au développement du tourisme culturel dans les régions montagneuses de l'Asie centrale et les Himalayas.



Les réserves de biosphère sont établies et gérées pour répondre à trois fonctions fondamentales qui sont complémentaires et se renforcent mutuellement :

- ▶ **Fonction de conservation** : contribuer à la conservation des paysages, des écosystèmes, des espèces et des gènes ;
- ▶ **Fonction de développement** : favoriser un développement économique et humain durable du point de vue socioculturel et environnemental ;
- ▶ **Fonction logistique** : apporter un soutien à la recherche, la surveillance continue, l'éducation et l'échange d'information concernant les questions locales, nationales et mondiales de conservation et de développement.

La désignation de « réserve de biosphère », reconnaissance officielle d'une agence des Nations Unies, renforce le travail effectué au niveau des pays pour remplir leurs obligations envers les conventions internationales relatives à la biodiversité. On peut en particulier considérer les réserves de biosphère dans « l'approche écosystémique » adoptée par la Convention sur la diversité biologique (CBD). En plus, l'existence du Réseau mondial, constitué de sous-réseaux régionaux et nationaux actifs, aide les pays à partager l'information et les expériences dans un milieu neutre et culturellement adapté.

Activités relatives au tourisme dans des réserves de biosphère :

- ▶ Bourses du MAB pour jeunes scientifiques pour travaux de recherche sur le tourisme dans les réserves de biosphère.
- ▶ Plan « Label vert » pour les produits écologiques en coopération avec les agences et associations de tourisme. Réserve de biosphère de West Archipelago (Estonie)
- ▶ Evaluation des demandes en eau des installations touristiques et autres utilisateurs. Réserve de biosphère d'Amboseli (Kenya)
- ▶ Programmes de tourisme basés sur la nature comme l'ornithologie, canoë et faune (loups, élans, sangliers) et flore. Réserve de biosphère de Berzinskiy (Belarus), en coopération avec la Réserve de biosphère des Vosges du Nord (France)
- ▶ Indicateurs des conditions des sentiers. Réserve de biosphère des Appalaches du Sud (Etats-Unis)
- ▶ Promotion des réserves de biosphère du Canada comme « premières » destinations pour l'écotourisme et/ou voyages d'aventure. Projet national de l'Association des réserves de biosphère du Canada ;
- ▶ Lignes directrices sur l'écotourisme pour les réserves de biosphère en Asie de l'Est. Elaborées par le Réseau des réserves de biosphère de l'Asie de l'Est (EABRN)
- ▶ Projet générant des revenus (ex : bijoux fabriqués à partir de ressources renouvelables locales) dans la réserve de biosphère de Dana (Jordanie)
- ▶ *Guía Ecoturística* (Guide) regroupant huit circuits touristiques différents à Bañados del Este (Uruguay)
- ▶ Formation de guides en écotourisme pour jeunes, São Paulo City Green Belt (Ceinture verte de São Paulo)/Réserve de biosphère de Mata Atlântica.

Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB)

de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Les Lignes directrices internationales

PNUE/CBD pour les activités relatives au développement touristique durable dans les écosystèmes terrestres, marins, côtiers et de montagne vulnérables ont été rédigées dans le cadre du programme de travail international sur le développement du tourisme durable engagé par la Commission du développement durable. Elaborées en 2001 sous la coordination du Secrétariat de la CBD, l'objectif de ces lignes directrices est de conseiller les décideurs politiques et les gestionnaires responsables de questions relatives au tourisme et à la biodiversité. Les directives, qui couvrent non seulement l'écotourisme mais toutes les formes et les activités du tourisme font explicitement référence au concept de réserve de biosphère et au Réseau mondial de réserves de biosphère.



Le MAB-UNESCO

et le Réseau mondial de réserves de biosphère dans le Projet de Lignes directrices internationales **PNUE/CBD pour le tourisme durable**

« Le processus de collecte et d'étude de l'information de référence doit

exploiter pleinement le mécanisme du centre d'échange sous la Convention sur la diversité biologique, ainsi que les réseaux pertinents tels que le Réseau mondial des réserves de biosphère, les sites du Patrimoine mondial et de la Convention Ramsar. » (§21 sous Processus de collecte et d'étude de l'information).

« Les Gouvernements pourront également examiner :

- Les mesures visant à s'assurer que les sites désignés au niveau international, à l'instar des Sites Ramsar, les Sites du Patrimoine mondial ou les Réserves de biosphère, bénéficient d'une reconnaissance juridique adéquate au niveau national ;
- La création de réserves sur la base du concept de réserve de biosphère, l'intégration des objectifs de développement durable, créatrice de revenus et de postes d'emploi pour les communautés locales et la promotion du développement approprié de produit. » (§32 sous Objectifs)

D'après les Lignes directrices internationales PNUE/CBD pour le tourisme durable.



Le MAB-UNESCO a également été sollicité pour expérimenter et faire la démonstration des Lignes directrices, outil en évolution, en mettant en œuvre des projets pilotes dans les réserves de biosphère. Certains sont donc en cours dans un bon nombre de réserves de biosphère dans le monde entier en partenariat étroit avec les Comités nationaux du MAB, les gestionnaires de réserves de biosphère, les ONG, les tours opérateurs et les groupes des communautés locales.

Mise en œuvre du Projet de Lignes directrices PNUE/CBD pour le tourisme durable dans des réserves de biosphère de l'UNESCO d'Europe centrale et de l'Est

Le Tourisme écologique en Europe (TEE) coordonne actuellement un projet avec l'appui du Secrétariat du MAB, auquel participent les six réserves de biosphère suivantes : Sumava (**République tchèque**) ; Aggtelek (**Hongrie**) ; Babia Gora (**Pologne**) ; Polana et Slovensky Kras (**Slovaquie**) ; Golija Studenica (**Yougoslavie**).

Ce projet bénéficiera bientôt de la collaboration de la Réserve de biosphère de Bayerischer Wald (**Allemagne**) ainsi que d'un nombre encore plus grand de réserves de biosphère qui envisagent aussi d'appliquer ces Lignes directrices.

La « Tour Operators Initiative » (TOI)

(Initiative des tours opérateurs). Les tours opérateurs dans le monde entier sont de plus en plus conscients du besoin de pratiques de tourisme durable. Plusieurs compagnies ont allié leurs forces sous la « *Tours Operators Initiative for Sustainable Tourism Development* » (TOI) (Initiative des tours opérateurs pour le développement du tourisme durable) dans le cadre de laquelle ils s'engagent à mettre en œuvre le concept de développement durable, qui représentera l'essentiel de leurs activités professionnelles, et à travailler ensemble par le biais d'activités communes pour promouvoir et diffuser des méthodes et des pratiques compatibles avec le développement durable. TOI est soutenu par le PNUE, l'UNESCO et l'OMT (qui sont également membres à part entière de TOI) et son secrétariat est basé à la Division de la technologie, de l'industrie et de l'économie du PNUE à Paris.

De nombreux membres de TOI connaissent bien le concept de réserve de biosphère et quelques-uns diffusent même des articles sur les réserves de biosphère dans leurs brochures. Le Secrétariat du MAB recherche activement des partenariats avec des tours opérateurs intéressés afin de promouvoir le développement des meilleures pratiques en matière de tourisme dans les réserves de biosphère. Cette initiative s'inscrit sous l'objectif du MAB de promouvoir le développement des économies de qualité dans les réserves de biosphère. Il s'est également engagé à faire connaître davantage TOI et à encourager plus de compagnies et d'organisations à devenir membres de l'Initiative.

Pour de plus amples renseignements sur l'écotourisme, ainsi que d'autres possibilités et expériences dans les réserves de biosphère, veuillez vous adresser aux réserves de biosphère ou tours opérateurs, y compris ceux qui appartiennent à l'Initiative des tours opérateurs (TOI).

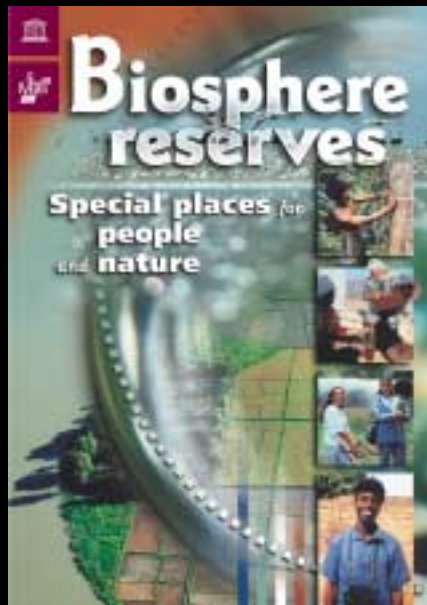
Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB)
de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Qu'est-ce qu'un estuaire ?

C'est une zone dans la côte, en forme de « v », où la rivière rejoint la mer. Et c'est un magnifique restaurant pour les oiseaux.

Miniguide illustré sur la faune et la flore, les paysages et les milieux côtiers, d'Urdabai (Espagne), à travers les yeux d'un jeune explorateur.

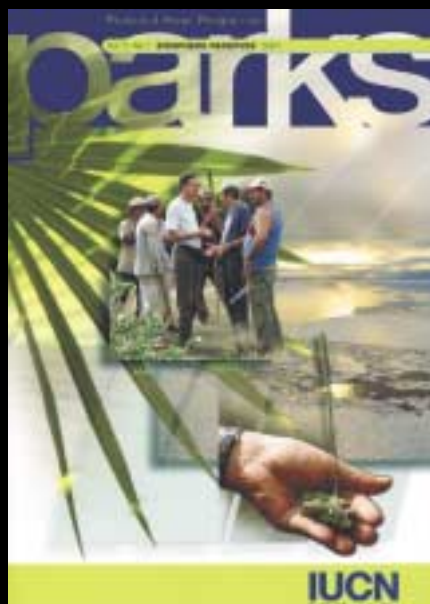




Biosphere Reserves: Special Places for People and Nature.
 Publié en 2002 par les Editions UNESCO.
 ISBN 92-3-103813-3



Tourism, biodiversity and Information.
 Edité par F. di Castri et V. Balaji.
 Publié en 2002 par Backhuys Publishers. ISBN 90-5782-107-99



Numéro de Parks sur les réserves de biosphère.
 Journal international pour les gestionnaires d'aires protégées.
 IUCN.
 Vol. II. N° 1. 2001



People living in and caring for the biosphere

Le MAB est un programme intergouvernemental établi en 1971 et mis en oeuvre par l'intermédiaire de plus de 140 Comités nationaux du MAB dans le monde entier. Le Secrétariat du MAB est basé à la Division des sciences écologiques de l'UNESCO.

Dans le domaine du tourisme durable, le MAB travaille en collaboration étroite avec un nombre d'organisations et de partenaires, tels que le PNUE, le FEM, l'OMT, le CMTV, le Centre du Patrimoine mondial, CIUS/SCOPE, CI, le Bureau de Ramsar, TEE et INSULA.

Vous pouvez vous adresser directement au Comité national du MAB ou Coordinateur / Point focal de la réserve de biosphère qui vous intéresse. Vous trouverez leurs coordonnées sur notre site web.

Pour de plus amples renseignements sur le MAB et le Réseau mondial de réserves de biosphère, s'adresser au :

Secrétariat du MAB

Division des sciences écologiques
 UNESCO
 1, rue Miollis
 75732 PARIS CEDEX 15
 France
 E-mail : mab@unesco.org
 Fax: (33) (1) 45 68 58 04

www.unesco.org/mab

© UNESCO avril 2002
 Imprimé à l'UNESCO
 Printed in France

